

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le
ID : 064-200067262-20250718-250718_01M_URB-DE

Séance du 6 octobre 2016

Délibération n° 06102016-04

L'an deux mil seize le six octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'ESQUIULE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Maryse ARTIGAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14 dont 0 contre, 0 abstention, 14 pour

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/09/2016

PRESENTS: Mmes ARTIGAU, ANCHEN, IRATCHET, LEPPHAILLE, MURCUILLAT, ORGAMBIDE, SANCHEZ, et MM. AGUER, BISCAY, CASTILLON, CHABALGOITY, LERDOU, NARBEBURU, PEDELABORDE et URRUTY.

ABSENT : SANCHEZ

Mme LEPPHAILLE a été élue secrétaire de séance.

Objet : Taxe d'aménagement.

Vu le code l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants :

Le conseil municipal décide,

- **d'instituer** sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2%;

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2019).

Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Le Maire,

Maryse ARTIGAU

Certifié exécutoire par Maryse ARTIGAU, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 11/10/2016 et de la publication le 11/10/2016.

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Commune d'ESQUIULE
Numéro de l'acte	0610201604
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	7.2 - Fiscalité
Objet de l'acte	Taxe d'aménagement
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-216402172-20161006-0610201604-DE
Date de transmission de l'acte	11/10/2016
Date de réception de l'accuse de réception	11/10/2016